

- TOUTE PARTICIPATION EST SOUMISE À L'ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS DE PARTICIPATION.
- TOUTE PARTICIPATION AU PRÉSENT JEU-CONCOURS INDUIT ET INCLUT LA RÉALISATION D'UN BILAN ÉNERGÉTIQUE (GRATUIT) QUI SERA RÉALISÉ PAR NAOENERGY SA.
- SONT AUTORISÉS À PARTICIPER AU PRÉSENT JEU-CONCOURS LES PROPRIÉTAIRES OU FUTURS PROPRIÉTAIRES (PERSONNES AYANT DÉJÀ ACQUIS UN BIEN IMMOBILIER AVEC UN PROJET D'INSTALLATION DANS LES 6 PROCHAINS MOIS). DOMICILIÉS EN SUISSE ROMANDE
- LE GAGNANT SERA INFORMÉ PAR TÉLÉPHONE OU E-MAIL APRÈS LA DATE LIMITE DE PARTICIPATION.
- DOTATION : CARPORT 1 PLACE D'UNE VALEUR DE CHF 29'900.- (INCLUANT L'ÉTUDE DU PROJET, LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SI NÉCESSAIRE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE, LE CONTRÔLE FINAL). TOUTE PRESTATION SUPPLÉMENTAIRE SERA FACTURÉE AU GAGNANT.
- LE LOT NE SERA EN AUCUN CAS VERSÉ EN ESPÈCES.
- LE PRÉSENT JEU-CONCOURS N'EST PAS SOUMIS À UNE OBLIGATION D'ACHAT.
- TOUT RECOURS JURIDIQUE EST EXCLU.
- JEU-CONCOURS ORGANISÉ PAR NAOENERGY SA ; SIÈGE SOCIAL : RUE ANTOINE SALADIN 3 1299 CRANS.
- EN PARTICIPANT, LES PERSONNES ACCEPTENT D'ÊTRE CONTACTÉES À DES FINS COMMERCIALES PAR L'ÉQUIPE DE NAOENERGY SA.
- LE DROIT SUISSE EST APPLICABLE.

